

# Communiqué de presse

## Olivier Falut est nommé Directeur financier d'EUROAPI

Paris – Le 16 octobre 2024 – Olivier Falut a été nommé Directeur financier d'EUROAPI, à compter du 17 octobre 2024, et sera membre du Comité Exécutif. Il succède à Evelyne Nguyen, qui restera au sein de la société jusqu'à la fin octobre afin d'assurer la transition.

« Je suis très heureux d'accueillir Olivier, un directeur financier chevronné doté d'une très grande expérience du secteur industriel. Son rôle sera déterminant dans la mise en place de notre projet de transformation FOCUS-27 », a indiqué Ludwig de Mot, Directeur général d'EUROAPI. « L'ensemble de l'entreprise et le Conseil d'administration se joignent à moi pour exprimer notre gratitude à Evelyne pour avoir mené à bien sa mission consistant à assurer le financement de notre plan stratégique. »

Olivier Falut apporte à EUROAPI près de 30 ans d'expérience en management et en finance dans le secteur industriel. Au cours de sa carrière, il a occupé différents postes en finance au sein d'entreprises cotées et non cotées, telles que Fareva, Limagrain (incluant Vilmorin & Cie), Lactalis et Bel.

« Je suis ravi de rejoindre EUROAPI et de participer à la mise en œuvre du plan de transformation FOCUS-27. Cette nouvelle dynamique économique va nous permettre de mener à bien des projets majeurs et d'assurer une croissance durable de l'entreprise pour les années à venir », a déclaré Olivier Falut.

#### Parcours professionnel d'Olivier Falut

Olivier Falut a débuté sa carrière dans le secteur de l'audit financier, principalement chez Ernst & Young en France, puis aux Etats-Unis. En 2001, il a rejoint Bosch France en tant que responsable de la comptabilité et a poursuivi sa carrière comme directeur comptable du groupe Bel en 2003. En 2008, il a rejoint Oberthur Technologies en tant que directeur financier de la principale division de l'entreprise, et a ensuite été directeur du contrôle financier de Lactalis (2012-2017). Depuis 2017, il a été directeur financier de plusieurs entreprises, notamment de Sodiaal, Segula Technologies, Limagrain et Fareva.

Olivier Falut est diplômé de l'ESSEC, titulaire d'un master en droit des affaires et d'un magistère DJCE. Il est détenteur du certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

### À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization* (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 650 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites



de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page LinkedIn.

**Contact Relations Presse:** 

Laurence Bollack

Tél.: +33 (0)6 81 86 80 19

mr@euroapi.com

**Contacts Relations investisseurs:** 

Sophie Palliez-Capian Tél.: +33 (0)6 87 89 33 51 sophie.palliez@euroapi.com

Camille Ricotier

Tel: +33 (0)6 43 29 93 79 Camille.ricotier@euroapi.com

#### Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d'autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 5 avril 2024. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.